



UNE ALLIANCE POUR LUTTER CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES À DES FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL

Le travail forcé et la traite des personnes sont les principaux enjeux des droits de l'homme qui touchent tous les pays, qu'ils soient pays de destination, de transit ou d'origine. Soixante-huit pour cent des 20,9 millions de travailleurs soumis au travail forcé recensés dans le monde sont victimes de l'exploitation par le travail. Les travailleurs migrants sont tout particulièrement affectés dans les secteurs économiques, tels que l'agriculture, la construction, l'hôtellerie, la restauration et le travail domestique. Dans les cas de traite

des personnes à des fins d'exploitation par le travail, on relève des indicateurs communs qui sont : le non-respect des salaires fixés, la confiscation du passeport, la menace ou le recours à la violence physique ou psychologique.

Il n'existe quasiment pas de données fiables relatives à la traite des personnes à des fins d'exploitation par le travail en Allemagne. Bien que le nombre de cas recensés accuse une légère augmentation dans le pays, les experts estiment que le nombre de cas non-recensés est considérablement plus élevé.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaires :

Arbeit und Leben Berlin e.V., Confédération allemande des syndicats, Berlin/Brandebourg, (DGB), Organisation sociale de l'église protestante en Allemagne (Diakonie), Ministre de l'intégration, de la famille, de l'enfant, des jeunes et des femmes (Rhénanie-Palatinat), Organisation internationale pour les migrations (l'OIM)

Pays bénéficiaire :

Allemagne

Calendrier :

2012 – 2015

Budget :

Contribution en nature

ACTION MENÉE

Pour lutter contre le défi croissant que pose la traite des personnes à des fins d'exploitation par le travail, l'Allemagne a créé une alliance composée d'acteurs multiples. Son objectif est de combattre la traite des personnes à des fins d'exploitation et de venir en aide aux populations touchées, notamment les travailleurs migrants, par la mise en place de structures spécifiques dans chaque état (Land) et la création de réseaux bien organisés. Ce but rejoint directement la réduction de la discrimination et de l'exploitation sur le marché du travail.

L'alliance informe et conseille les organisations et les institutions qui travaillent avec les victimes existantes et potentielles, dans les centres d'écoute, avec les pouvoirs publics, la police, les inspecteurs du travail, le ministère public et les syndicats. Des séminaires et des ateliers de formation servent d'outil principal à la sensibilisation ; quant à la mise en réseau et la coopération entre les parties prenantes, ce sont des éléments cruciaux pour prêter une assistance significative aux victimes.

Un centre de ressources en ligne ciblant divers groupes a été créé en langue allemande. Ce centre offre des informations précises relatives à la traite des personnes à des fins d'exploitation par le travail. On trouvera des informations en anglais sur le site : <http://www.buendnis-gegenmenschenhandel.de/en>.

Afin d'encourager le débat politique et de renforcer la coopération avec les acteurs politiques, l'alliance a constitué un conseil consultatif qui tient des réunions régulièrement, ainsi que des séances publiques sur la question de la traite des personnes à des fins d'exploitation par le travail.

Nos partenaires, la Confédération allemande des Syndicats, Berlin/Brandebourg et l'Organisation sociale de l'église protestante en Allemagne proposent également des services de conseil aux victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation par le travail.

Les réseaux nationaux et internationaux sont essentiels pour l'alliance. Deux conférences avec les acteurs nationaux et internationaux ont été organisées en coopération avec la Fondation Friedrich Ebert à Berlin.



RÉSULTATS

L'Alliance a mené à bien plus de 34 séminaires et ateliers de formation pour diverses institutions et organisations, telles que les syndicats, les services d'écoute et de conseil, les inspecteurs du travail et la police. Elle a ainsi été en mesure d'informer les participants sur les risques de traite des personnes à des fins d'exploitation par le travail et de construire des réseaux entre les différentes institutions et organisations pour mieux venir en aide aux victimes.

Devant le manque de données fiables relatives à la traite des personnes à des fins d'exploitation par le travail, l'alliance a procédé à des analyses de référence dans les trois Länder fédéraux: Brandebourg, Rhénanie du Nord-Westphalie et Rhénanie-Palatinat. Les rapports révèlent des cas de traite des êtres humains et d'exploitation par le travail et fournissent une liste des structures d'appui et de recommandations en place dans chaque Land.

Afin d'accroître la coopération entre les divers acteurs et de prêter une assistance plus solide aux victimes, l'alliance a mis en place des bureaux de conseil tant au niveau des Länder qu'au niveau des municipalités. Ces bureaux offrent un lieu de réunion pour les organisations et les institutions leur permettant d'intervenir rapidement et concrètement pour aider les victimes de la traite des personnes.

L'alliance a également mis au point un calendrier du temps de travail pour informer les personnes à risque de leurs droits au travail en Allemagne ce qui permet aux travailleurs d'enregistrer leurs horaires et leurs conditions de travail. Ce document est disponible en allemand, anglais, arabe, bulgare, croate, espagnol, français, hongrois, polonais, roumain, russe, turc et vietnamien. Les services de conseil et les syndicats ont fréquemment recours à ce calendrier qu'ils considèrent utile pour nouer des relations de confiance mutuelle. Plusieurs demandes ont été formulées pour que ce document soit publié dans d'autres langues.

Le mode d'enseignement de l'alliance sert d'outil de prévention qui peut être inclus dans les cours de langues et d'intégration. Les participants reçoivent des informations relatives aux droits du travail et aux risques de traite des personnes. Ils sont encouragés à fournir leurs horaires et réfléchir à leurs conditions de travail. Diverses études révèlent que la formation est utile aux participants et qu'elle contribue à mieux comprendre la traite des personnes à des fins d'exploitation au travail.



**Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)**

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

AVANTAGES DU PARTENARIAT

Le partenariat avec le BIT permet de réunir toutes les connaissances existantes qui se traduisent par une alliance de tous les acteurs plus convaincante pour le grand public, ainsi que pour l'administration et les décideurs politiques. Elle facilite l'accès au gouvernement et aux représentants des employeurs et des travailleurs, ce qui renforce l'efficacité de la lutte pour l'élimination de la traite des personnes à des fins d'exploitation par le travail.